

LES MANUSCRITS

Dossier pédagogique



Sommaire

Introduction	1
Étymologie	1
Supports et formats	1
Les outils	4
Le travail des moines	5
L'écriture	7
La mise en page	9
La reliure et la conservation	13
Le contenu de la bibliothèque patrimoniale d'Avranches	14
Bibliographie	15

INTRODUCTION

La ville d'Avranches possède un peu plus de deux cents manuscrits médiévaux, datant du VIII^e au XV^e siècle. Non seulement ces chefs-d'œuvre nous permettent de découvrir l'ingéniosité des artisans du Moyen Âge et la multiplicité des techniques utilisées, mais ils nous font aussi prendre conscience que supports, matériaux et techniques ne sont pas sans incidences sur l'histoire de la pensée. Ces manuscrits sont les témoins vivants de la vie des moines, des périodes de prospérité et de crise de l'abbaye du Mont Saint-Michel, et de l'histoire de la Normandie. Grâce à eux, on peut percevoir les évolutions de la société et découvrir les idéologies et les esthétiques dominantes de chaque époque.

ÉTYMOLOGIE

Le mot « manuscrit » (1594) est emprunté au latin *manu scriptus*, « écrit à la main ». Il est d'abord employé au sens littéral de « (texte) écrit ou copié à la main » puis il a pris le sens de « texte copié avant l'invention de l'imprimerie » (1668) et « original d'un ouvrage non imprimé » (1690).

SUPPORTS ET FORMATS

Durant l'Antiquité, 3 600 ans environ avant J.-C., le premier support de l'écriture était la tablette d'argile. Les scribes se servaient d'un stylet pour graver des signes sur l'argile humide. Une fois sec, le texte ne pouvait plus être modifié. Pour cette raison, un autre support fut créé : la tablette en bois, souvent constituée de deux planches évidées et enduites d'une mince couche de cire d'abeille. De tailles variables, ces tablettes étaient reliées entre elles par des lanières de cuir ou des charnières. Elles étaient réutilisables indéfiniment : en chauffant la cire, les signes disparaissaient et la tablette redevenait lisse. Toutefois, le support qui s'impose durant l'Antiquité est le papyrus, fabriqué à partir de la tige fibreuse de la plante du même nom qui pousse en Égypte, sur les rives du Nil.

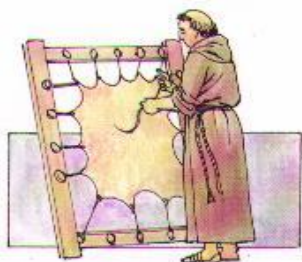
Au Moyen Âge, un nouveau support remplace rapidement les précédents : le parchemin. Le nom de ce support vient du mot « Pergame » (nom qu'on donnait à l'époque à la ville de Bergama, en Turquie) car on croyait que c'était dans cette cité que les premiers parchemins avaient été fabriqués. Plus robuste et moins dégradable que le papyrus, le parchemin permettait surtout d'écrire à la fois au recto et au verso de chaque feuillet, ce qui offrait un gain de place appréciable. Fabriquer un parchemin est un long processus, décrit ainsi dans un manuscrit allemand du XIII^e siècle :

La peau provenant du veau est mise dans l'eau
Ajoute de la chaux, de telle sorte qu'elle morde cruellement la peau
Ceci doit nettoyer la peau et épiler les poils
Prépare un cadre et étends-y la peau
Expose-la au soleil pour que l'humidité s'en échappe
Le couteau passe et enlève les poils et la chair
et il rend la peau fine.
Prépare la peau pour faire des livres :
D'abord coupe-la en feuilles carrées
Les feuilles sont groupées en cahiers de dimensions égales
Puis vient la ponce qui enlève ce qui est superflu
Enfin la craie



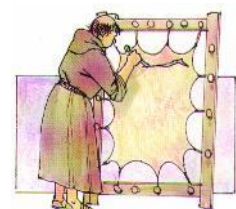
Après l'abattage et le dépeçage de l'animal (agneau/mouton, veau/vache), la peau est lavée des insectes et des excréments dans de l'eau courante puis trempée dans des cuves contenant de l'eau et de la chaux. Le but est de la « délainer », c'est-à-dire d'enlever les poils de l'animal.

L'étape suivante consiste à racler les derniers poils (la bourre) en pressant la peau entre une poutre et un bâton puis en utilisant un couteau concave (le perloir). C'est « l'ébourrage ».



La peau est alors tendue sur un châssis : son pourtour est percé de trous dans lesquels on glisse de petites chevilles de bois reliées à des cordelettes fixées au châssis.

Lorsque cette opération est achevée, le parcheminier travaille une dernière fois la peau à l'aide d'un fer à écharner (c'est « l'effleurage »). Le but est de supprimer les dernières irrégularités, de gratter les résidus de graisse et de chair. Après un nouveau bain d'eau et de chaux, la peau est saupoudrée du côté chair (le côté le plus perméable) de poudre de craie pour en absorber la graisse, blanchir le parchemin et le rendre plus opaque. L'étape suivante consiste à amincir la peau (c'est « le raturage »). Pour cela, on la frotte des deux côtés avec une pierre ponce.



Les parties déchirées ou abîmées de la peau sont régularisées, bouchées, recousues. Puis, pour terminer, sont découpées dans la peau des feuillets de parchemin d'environ 50 cm sur 70 cm.

(Dessins : dossier BNF, « De la préparation du manuscrit à la page illustrée »)

L'ensemble du processus dure plus d'un mois. Le nombre de peaux nécessaire pour un seul manuscrit varie en fonction des dimensions de l'ouvrage : « Dans le cas de manuscrits de grand format, il s'agissait de véritables troupeaux : plus de cinq cents peaux de mouton furent nécessaires pour le *Codex Amiatinus* (Florence, Bibliotheca Laurenziana) et un nombre sans doute aussi important voire plus pour les Corans de la taille du manuscrit arabe 324 de la Bibliothèque nationale de France » (F. Déroche, « La préparation du parchemin et ses techniques »).

À la fin du XIII^e siècle, apporté en Espagne par les Arabes qui l'avaient eux-mêmes découvert chez les Chinois, le papier arrive en France. À partir de la Renaissance, il s'impose car il est plus léger, beaucoup moins coûteux et surtout parfaitement approprié pour servir de support au livre imprimé, créé dans les années 1460.

Supports et formats ont des incidences sur le contenu des textes.

En effet, les **tablettes** d'argile et de cire étant de format réduit, le scripteur est contraint de condenser sa pensée, d'aller à l'essentiel, de ne noter que le strict nécessaire. Un tel format ne permet pas de développer ses idées, de travailler la mise en page, de hiérarchiser les informations en jouant sur la présentation. Les tablettes en argile et en cire ne sont donc pas adaptées pour servir de support au livre.

La vocation des tablettes de cire est aussi d'être effaçable, elles ne favorisent donc pas la conservation des informations. Autre inconvénient, elles sont relativement lourdes et encombrantes. Relier ensemble une dizaine de tablettes n'est pas envisageable, en conséquence de quoi la transmission de l'information écrite d'un lieu à un autre se fait difficilement.



Les papyrus se prêtant mal au pliage, le changement de support entraîne un changement de format. Les bandes de papyrus sont collées les unes aux autres (l'ensemble pouvant mesurer plus de dix mètres de long) et prennent la forme d'un rouleau (**volumen** en latin) enroulé sur des bâtons de bois ou d'ivoire. Pour les lire, il faut utiliser les deux mains : on déroule de la main droite et on enroule de la gauche. Cette contrainte oblige le lecteur à être debout dans une position qui rappelle celle d'un orateur. Les conséquences ne se font pas attendre : la lecture devient un acte public et elle est oralisée. À tel point que lorsque saint Augustin voit pour la première fois saint Ambroise lire tout bas, il en est tout surpris. Étant donné qu'il n'est pas facile de

revenir en arrière ou de prendre des notes lorsque les deux mains sont occupées, les textes sont peu compulsés, la mémoire beaucoup plus sollicitée, les références plus imprécises, plus approximatives.

Au début de notre ère, avec l'avènement du parchemin, tout change. S'inspirant des tablettes reliées, un nouveau modèle s'impose : le **codex**, c'est-à-dire le format de nos livres actuels. Ce nouveau format met cependant aux alentours de quatre siècles pour s'imposer. L'écrivain romain Martial, dès son apparition, s'enthousiasme pour cette innovation et en vante les avantages : faible place, plus facile à transporter, commodité de la manipulation. On pourrait rajouter : moins cher à fabriquer, plus facile à manier, moins de risque de l'écraser, plus facile à conserver et à entreposer, plus de textes sur un seul support, possibilité de revenir facilement en arrière, possibilité de prendre des notes puisque les deux mains ne sont pas occupées, etc.



LES OUTILS

La plume est l'outil majeur du copiste. Prélevée sur l'aile gauche de l'oie pour un scribe droitier, elle détermine la qualité de l'écriture.

Outre la plume, le copiste utilise :

- un stylet pour écrire sur la tablette de cire qui lui sert de brouillon,
- une corne de bovin ou un récipient en terre pour contenir l'encre,
- des coquillages comme palettes pour mélanger les couleurs,
- un couteau pour gratter une erreur (d'où le terme « grattoir » souvent utilisé pour le désigner), tailler sa plume, maintenir le parchemin (à noter que le couteau a aussi une valeur de symbole : les chevaliers combattent pour le Christ avec l'épée, le copiste, lui, a pour armes la plume et le couteau) ;
- une pierre ponce pour polir les aspérités du parchemin,
- un presse-papier pour tenir la page bien à plat sur le lutrin,
- une brosse en poils d'écureuil pour peindre à la feuille d'or,
- de l'agate ou une dent de sanglier pour faire briller l'or,
- une patte de lapin ou de lièvre pour servir de brosse et pour collecter le surplus de feuille d'or...



Les couleurs des enluminures sont appliquées à l'aide de divers pinceaux fabriqués avec le poil ou les plumes de petits animaux. La plume de bécasse par exemple sert pour peindre les détails minuscules.

**Pour plus de renseignements sur les encres, couleurs et liants,
cf. le dossier pédagogique sur la couleur.**

LE TRAVAIL DES MOINES

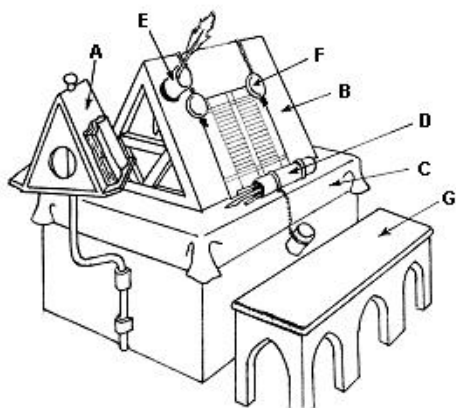
Dans certaines abbayes, une salle est aménagée pour recopier et décorer les manuscrits. On l'appelle le **scriptorium**. Au Mont Saint-Michel, on ne sait pas exactement où se situait ce lieu. Dans certains monastères, lorsque les conditions météorologiques le permettaient, les copistes travaillaient dans le cloître. C'est un lieu à la fois calme et abrité qui permettait de copier des livres à la lumière du jour, dans d'excellentes conditions.



« L'atelier du copiste », BNF, ms Français 9198, f. 19

Avant de commencer à travailler, le copiste demande à l'*armarius* (le moine qui détient les clés de l'armoire ou du coffre où sont rangés les ouvrages précieux) un des cahiers du livre qu'il doit recopier. Il pose alors la page à recopier sur un lutrin et son parchemin sur un pupitre incliné. À l'aide d'un compas, d'un poinçon ou d'un couteau, il perce les marges du parchemin de petits trous. Ceux-ci, régulièrement espacés, lui permettent de définir l'espace de justification (zone d'écriture). Il délimite pour cela des marges, trace une ou deux colonnes puis tire les lignes destinées à recevoir l'écriture à l'aide d'une pointe sèche ou d'une pointe traçante (mine de plomb ou plume). On appelle cette opération « **la réglure** ». C'est l'ancêtre du papier à carreaux. Au début de chaque nouvelle section, il veille à garder des « **espaces réservés** » destinés à recevoir les futures lettres ornées ou historiées.

Vient ensuite le patient travail de la copie. « L'écriture se fait à main levée, seul le bout de la plume touchant le parchemin. En cas d'erreur, un grattoir permet les corrections. Le copiste se doit d'avoir une écriture d'une régularité parfaite, et d'un bout à l'autre de son manuscrit on ne doit percevoir aucune modification dans son **ductus**, sa façon d'écrire. Si plusieurs copistes se partagent le soin d'exécuter un ouvrage, leurs écritures doivent tendre à se ressembler le plus possible de sorte que le changement de main soit imperceptible » (Dosdat, 2006, 28).



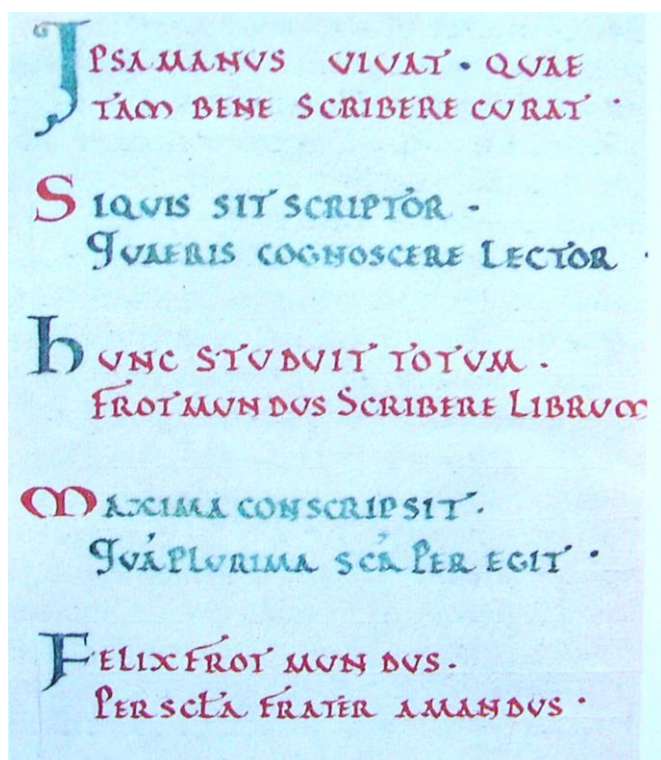
- A. Lutrin
- B. Pupitre
- C. Étoffe
couvrant la
table
- D. Plumier
- E. Encrier
- F. Presse-papier
- G. Banc

Dessin ci-dessus : Denis Muzerelle, *Vocabulaire codicologique : répertoire méthodique des termes français relatifs au manuscrit*, Paris, 1985.

Suivant le type d'écriture utilisée et le format du livre, un scribe expérimenté peut produire plusieurs pages par jour. S'il travaille sans interruption, la transcription d'un livre ou d'une Bible peut parfois prendre plusieurs mois, voire plusieurs années.

La plupart des manuscrits ne sont pas signés ; le moine doit faire d'autant plus preuve de modestie que la plupart des manuscrits nécessitent le travail de plusieurs copistes. Toutefois, il arrive qu'un copiste, moins modeste, signe une de ses œuvres. C'est-à-dire qu'il signale son nom ou celui de son abbaye dans quelques phrases écrites à la dernière page du manuscrit. On appelle ce petit texte final un « **colophon** », d'un mot grec qui signifie « fin ». Les colophons sont de beaux témoignages de la difficulté du travail des copistes mais aussi de la fierté ressentie quand l'ouvrage est enfin achevé.

Exemples de colophon



Colophon du moine Fromond, ms. 72 :

« Vive la main qui s'applique à si bien écrire !
Lecteur, si tu souhaites savoir le nom du
copiste, sache que c'est Fromond qui, avec
zèle, écrivit ce livre de bout en bout.

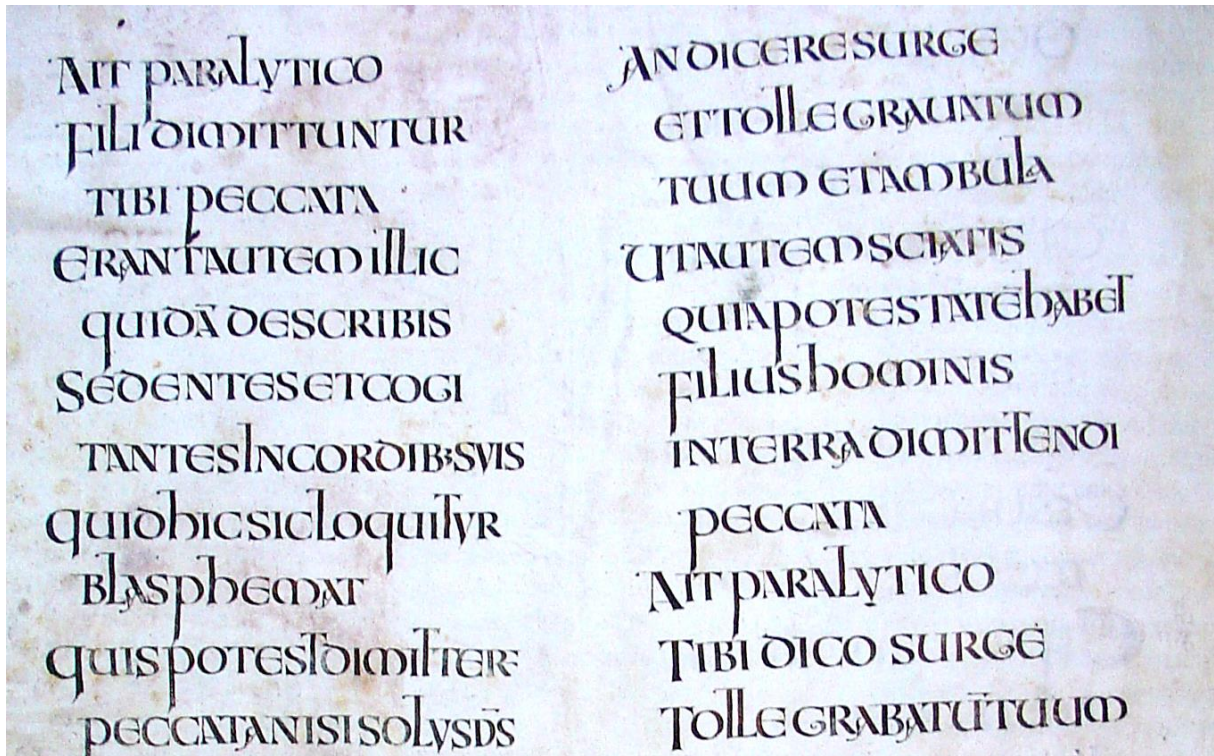
Ce qu'il a transcrit est très considérable.
Que d'œuvres pieuses il a ainsi accomplies !

Bienheureux Fromond ! Voilà un frère à qui
l'on doit vouer un amour éternel. »

«...Si tu ne sais pas ce qu'est l'écriture, laisse-moi te dire que le travail est rude : il brouille la vue, courbe le dos, écrase le ventre et les côtes, tenaille les reins et laisse tout le corps douloureux... »

L'ÉCRITURE

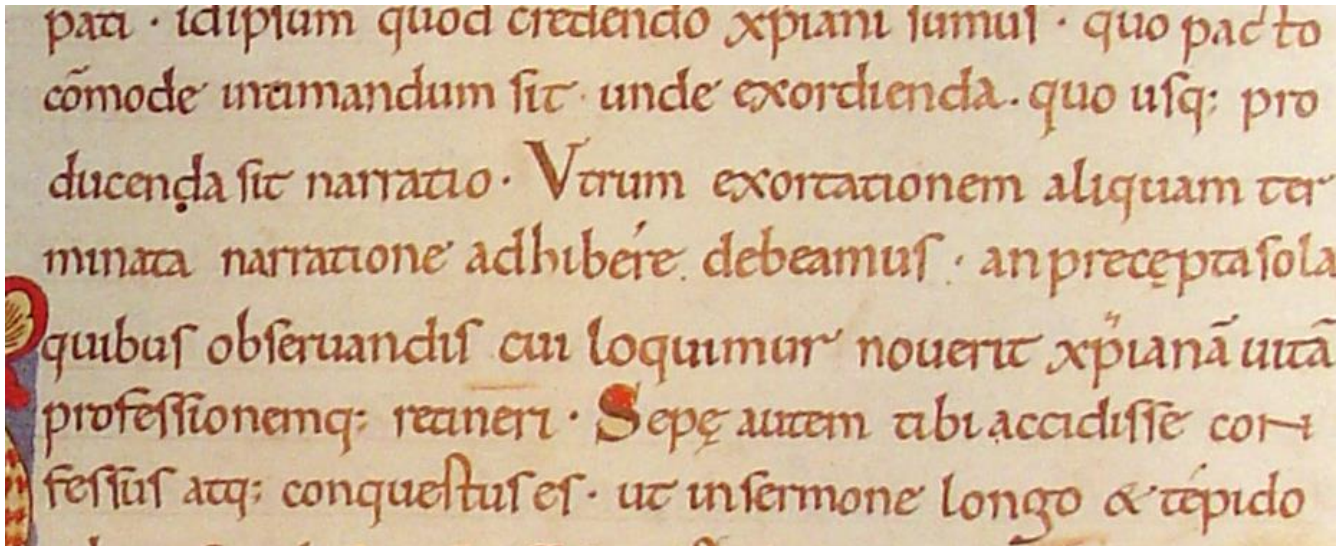
Au long des siècles, l'écriture n'a cessé de changer... La page la plus ancienne du Mont Saint-Michel date du VIII^e siècle, elle est rédigée en **capitales onciales**. Cette famille de caractères se caractérise par des lettres rondes, très lisibles, bien séparées les unes des autres. Elle dérive de la capitale romaine, ce qui, au passage, confirme que, même après la chute de l'Empire, la culture gréco-romaine reste très influente.



Ms 71, écriture onciale

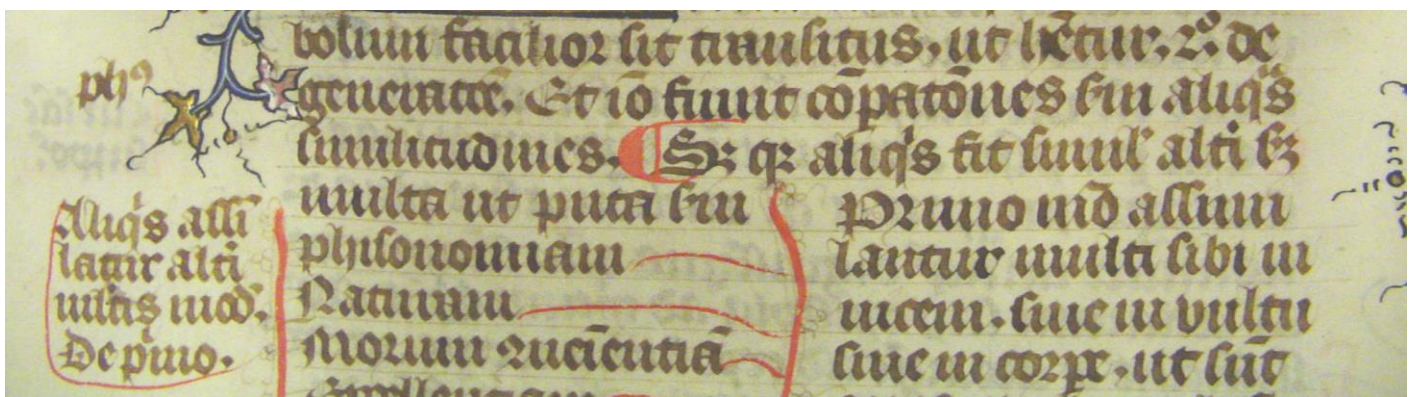
Avant l'an mille, le texte des manuscrits s'écrit en continu sans autre ponctuation que les majuscules initiales. On lit rarement un livre du début à la fin mais plutôt des passages. La lecture est aussi compliquée par le fait que les copistes, pour gagner un peu de place et un peu de temps, utilisent de nombreuses abréviations. Une de ces abréviations nous est d'ailleurs parvenue, l'esperluette, le signe « & » qui remplace « et ».

Le parchemin coûtant cher et le besoin de textes écrits augmentant, on diminue la taille des lettres : les écritures capitales sont remplacées par des écritures minuscules. En l'honneur de Charlemagne (*Carolus Magnus* en latin, c'est-à-dire Charles le Grand), on appelle la nouvelle écriture qui s'impose dans l'empire carolingien la **caroline**. Au-delà de sa dimension pratique, cette écriture a une fonction politique. Elle sert à montrer l'influence et le pouvoir de Charlemagne. C'est un moyen d'unifier un empire réunissant des populations encore très diverses. Cette écriture sera utilisée jusqu'au XII^e siècle mais, parallèlement, les copistes continuent d'avoir recours aux capitales onciales et romaines pour les titres.



Minuscule caroline

Avec le développement des écoles et des universités, le besoin en textes ne cesse de croître. Pour gagner encore un peu plus de place, les lettres se resserrent, perdent de la largeur. Une nouvelle écriture plus pointue, aux angles plus prononcés, s'impose à partir des XII^e et XIII^e siècles. On l'appelle la **gothique** et d'ailleurs la forme de certaines lettres n'est pas sans rapport avec l'architecture du même nom.



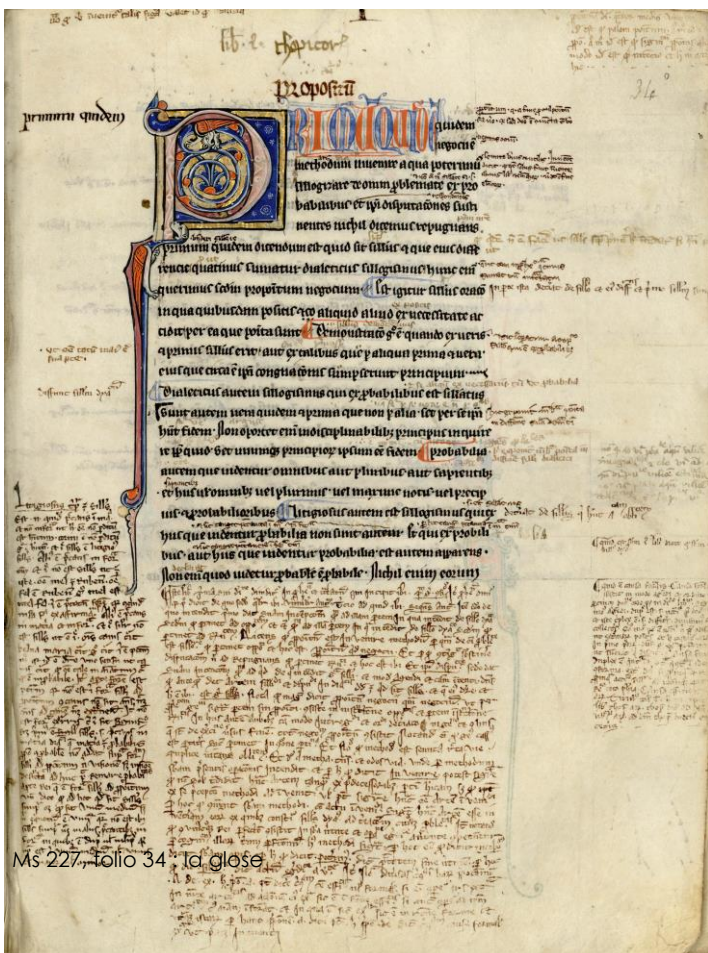
Écriture gothique

Cette écriture n'est cependant pas non plus sans poser de problèmes. Elle n'est pas toujours suffisamment lisible. À cause de la complexité de sa forme, elle est aussi très coûteuse en temps et en argent. C'est la raison pour laquelle au XVI^e siècle, un éditeur invente une écriture plus lisible et lui donne son nom : la « Garamond ».

LA MISE EN PAGE



La mise en page permet de hiérarchiser les informations. Les copistes écrivent en rouge les sous-titres que l'on appelle alors « rubrique » (du latin *ruber* qui veut dire « rouge »). Ils utilisent plusieurs caractères différents sur la même page pour mettre en valeur les parties importantes.



Il leur arrive aussi de commenter le texte recopié en mettant entre les lignes ou tout autour des annotations, des remarques, des résumés (= « la glose »).

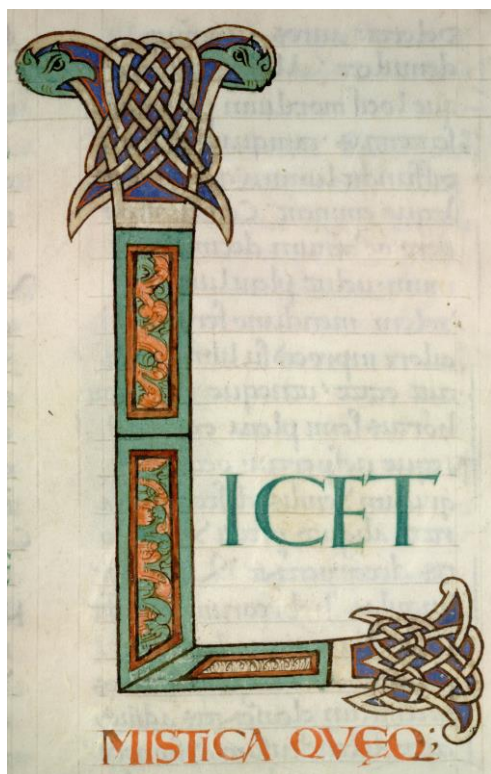
Les scènes racontées sont illustrées par des dessins (les **enluminures**). Ce mot vient du verbe latin *illuminare* qui signifie « éclairer », dans le sens de « décorer » en donnant de la lumière mais aussi dans le sens d'aider à la compréhension par une illustration. Certaines lettres initiales sont tout particulièrement travaillées. Lorsqu'elles sont décorées de motifs végétaux ou géométriques ne racontant pas d'histoire précise, on les appelle des **lettres ornées**. Celles des manuscrits du Mont Saint-Michel sont très riches et très variées.



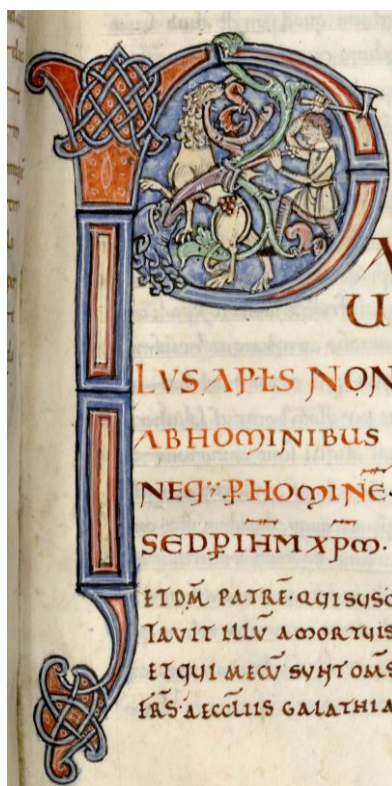
Lettrine zoomorphique (Ms 146)



Lettrine géométrique (Ms 72)



Lettrine franco-saxonne (Ms 61)



Lettrine normande (Ms 72)

Les **lettres historiées** sont des lettres décorées dans lesquelles sont dessinées des scènes illustrant généralement les textes. À la fin du XII^e siècle, les lettrines historiées remplacent de plus en plus souvent les lettrines décoratives. « Elles renferment alors de petites scènes très vivantes, vivement colorées et agrémentées de grotesques ».



Ms 159, *Chronique de Robert de Torigni*, XII^e siècle



Ms 2, *Bible*, XIII^e siècle : Adam & Ève

La **miniature** est une « illustration (originellement de couleur rouge en raison du minium utilisé dans sa fabrication auquel elle doit aussi son nom) ornant le livre médiéval et recouvrant des techniques variées : dessins à l'encre de couleur, dessins rehaussés d'aquarelle, grisailles ou véritables peintures » (Zali, 2013, p. 188).



Ms 228

Assez rapidement, des contraintes de la mise en page, les artistes font un atout. Par exemple, pour bien séparer et mettre en valeur les textes, les enlumineurs les entourent de feuilles de vigne (d'où le mot « vignette »).

Ils prolongent aussi les lettrines par de longues lignes (« les antennes ») qui parfois encadrent toute la page. Ils placent sur ces lignes des petits dessins comiques (« les babouineries »).



Ms 231, folio 1 : une antenne

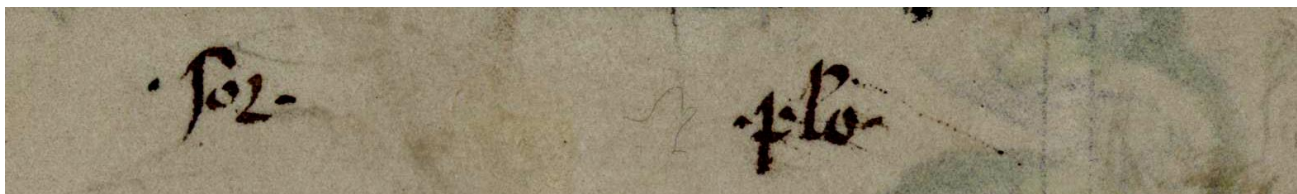


Ms 150, folio 13



Ms 150, folio 116 : babouinerie

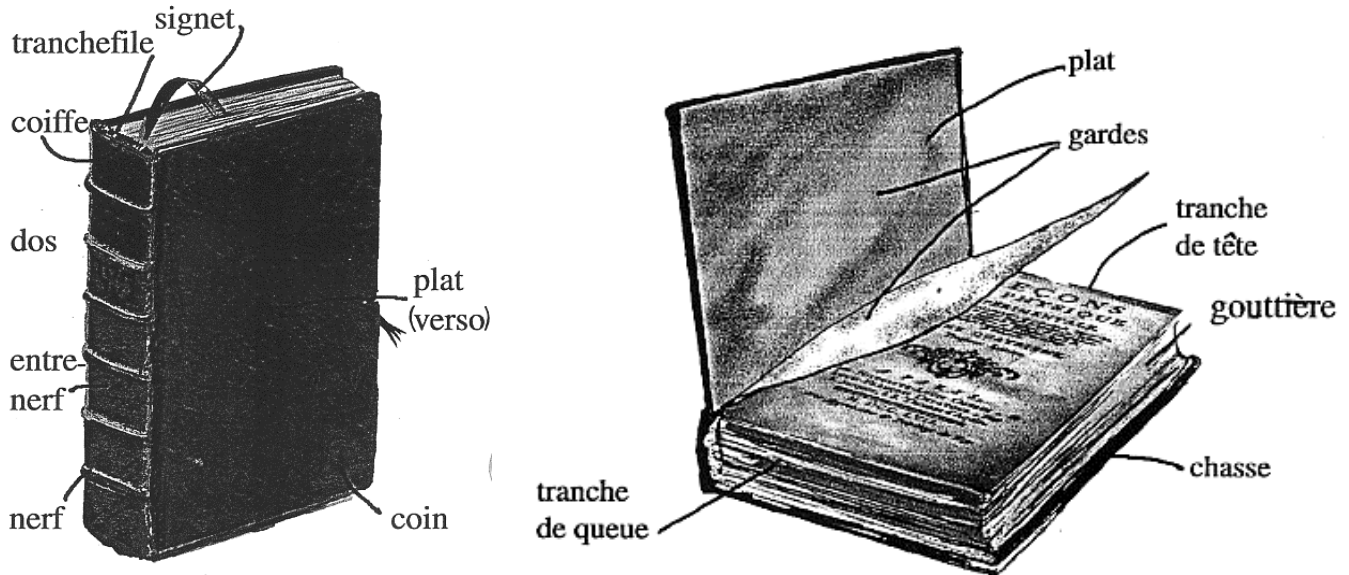
En fin de cahier, le copiste inscrit parfois les premiers mots du cahier suivant. On appelle ce processus « la réclame ». Il s'agit d'un repère utile au relieur car, à l'époque, il n'existe pas encore de pagination.



Ms 228, folio 19 : une réclame

LA RELIURE ET LA CONSERVATION

Les manuscrits du Mont Saint-Michel n'ont pas gardé leurs reliures médiévales. Quelques éléments collés sur des premières pages indiquent cependant que les moines protégeaient leurs livres avec des couvertures en peau de cervidé.



Les cahiers numérotés sont cousus à des lanières de peau ou des ficelles appelées « nerfs ». Le relieur fixe les nerfs à des planches de bois, « les ais », qui sont ensuite revêtus d'une peau animale.



Les livres sont conservés dans des coffres ou des armoires, ils peuvent aussi être posés à plat sur des pupitres. Pour préserver les couvertures en peau, les plats sont garnis de pièces métalliques : cornières aux angles, boulons (clous) fixés dans le bois et fermoirs.

Pierre Le Roi, abbé du Mont de 1386 à 1411, fait construire un « chartrier » à deux étages comprenant une salle basse pour conserver les chartes et les manuscrits et une salle haute pour la consultation. Il fait enchaîner les livres usuels sur leurs pupitres pour empêcher les vols.

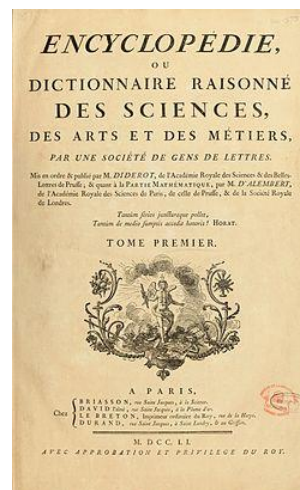
LE CONTENU DE LA BIBLIOTHÈQUE PATRIMONIALE D'AVRANCHES

En 1791, dans le cadre des confiscations de la période révolutionnaire, la ville d'Avranches, chef-lieu du district, reçoit un « dépôt littéraire » de plus de 4 000 volumes venant de la bibliothèque des moines de l'abbaye du Mont Saint-Michel. Elle récupère aussi des ouvrages des abbayes de la Lucerne et de Montmorel.

Les imprimés

La plupart de ces livres sont des ouvrages imprimés qui datent des XVII^e et XVIII^e siècles, l'un des plus célèbres est la première édition de *L'Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert.

Parmi les imprimés les plus anciens, on trouve quelques **incunables** (livres imprimés avant 1500) comme *La Chronique de Nüremberg* qui date du XV^e siècle.



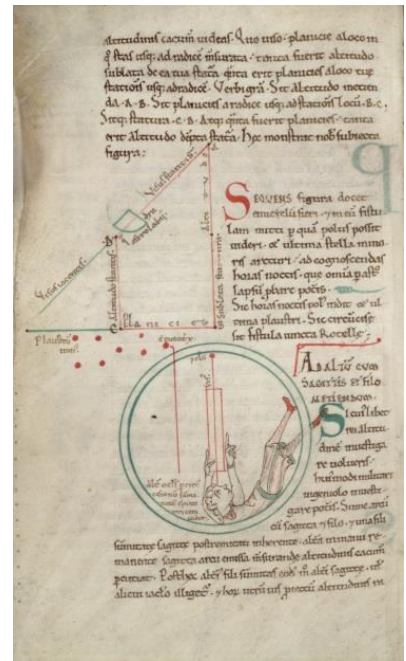
Les manuscrits

Cependant, aux alentours de deux cents ouvrages sont encore plus anciens : les manuscrits médiévaux, reliquat de la bibliothèque monastique de l'abbaye bénédictine. Les fragments les plus vieux proviennent d'un évangélaire du VIII^e siècle (anciennes pages de garde des mss. 48, 66 et 77) et de manuscrits carolingiens du IX^e siècle (mss. 32, 87, 108, 109, 229 et 238). Dix volumes contiennent des manuscrits du X^e siècle, quarante-deux du XI^e siècle, soixante-huit du XII^e siècle, soixante-dix-sept du XIII^e siècle et vingt et un du XIV^e siècle.

Les manuscrits qui nous restent sont un beau témoignage de la curiosité intellectuelle et de l'éclectisme des moines. La bibliothèque patrimoniale contient ainsi entre autres :

- deux *Bibles* du XIII^e siècle (dont une, en deux volumes de grands formats, a été calligraphiée et richement enluminée au Mont Saint-Michel dans les années 1230), des livres bibliques tels que *La Genèse*, *L'Exode*, *Le Livres des Rois*, *Les Évangiles*, etc. ;
- des commentaires et des interprétations de la *Bible* comme le *Sic et Non* d'Abélard ;
- des livres des Pères de l'Église (saint Augustin, saint Jérôme, saint Ambroise et saint Grégoire) et des Docteurs de l'Église (Origène, Hilaire de Poitiers, etc.) ;
- des ouvrages essentiels à la vie de la communauté bénédictine : règle de saint Benoît (manuscrit 169), coutumiers, livres liturgiques (missels, bréviaires, etc.), livres d'heures, vies de saints, etc. ;
- des textes de l'Antiquité et tout particulièrement d'Aristote, Platon et Cicéron ;

- quelques textes de droit comme par exemple un fragment du *Code de Justinien* (manuscrit 6) ;
- des ouvrages scientifiques comme *l'Histoire naturelle* de Pline l'Ancien et comme le manuscrit 235 qui contient des textes d'Isidore de Séville, de Gerbert d'Aurillac et des traductions latines de Ptolémée, Euclide, Gallien et Aristote, auteurs redécouverts grâce aux Arabes ; dans cet ouvrage exceptionnel, sont abordés des sujets comme les techniques de construction, la fabrication des couleurs, le calcul de probabilité, l'utilisation de l'astrolabe, la manière de mesurer la profondeur de la mer, etc. ;
- des ouvrages « historiques » comme les faits édifiants de Valère-Maxime ou d'Eusèbe de Césarée, la *Geste de Robert Guiscard* par Guillaume de Pouille qui raconte la conquête romancée de l'Italie du Nord et de la Sicile, *L'Histoire des ducs de Normandie* de Guillaume de Jumièges ou *La Chronique de Robert de Torigni* qui retracent quelques événements majeurs de l'histoire de Normandie ;
- des ouvrages ayant plus particulièrement trait à l'histoire du Mont Saint-Michel : l'histoire de la fondation du sanctuaire consacré à saint Michel sur le Mont Gargan (*Liber de apparitione*), le texte de la *Revelatio* qui raconte comment l'évêque d'Avranches, Aubert, édifia, à la demande de l'archange, le premier sanctuaire sur le Mont au début du VIII^e siècle ; le *Cartulaire*, un recueil de chartes et documents administratifs, ayant trait au Mont Saint-Michel (ms 210), etc. ; à noter qu'au milieu du XII^e siècle, un moine du Mont, Guillaume de Saint-Pair, traduit en « roman » (c'est-à-dire en langue française) les ouvrages latins de ses prédécesseurs pour les rendre plus accessibles aux pèlerins.



Ms 235

**Pour s'arrêter sur quelques manuscrits exceptionnels :
lire le document pédagogique « petit voyage chronologique
dans la bibliothèque du Mont Saint-Michel ».**

BIBLIOGRAPHIE

- B. Blasselle, *Histoire du livre*, Gallimard, 2008.
- M. Dosdat, *L'Enluminure romane au Mont Saint-Michel*, Éd. Ouest-France, 2006.
- J.-L. Leservoisier, *Les Manuscrits du Mont Saint-Michel*, Éd. Ouest-France, 2006.
- A. Morvan, D. Nicolas, *Dossier documentaire, Les Manuscrits*, Service éducatif du Scriptorial d'Avranches, 2006.
- A. Zali (dir.), *La grande aventure du livre, de la tablette à la tablette numérique*, Hatier / Bibliothèque nationale de France, 2013.